

NEUPRE

Déclaration de Politique Générale Communale

Conseil communal du 13 février 2019



Table des matières

I) Investir, assurer et financer les missions de base

1. Police et sécurité
2. Enseignement
3. Travaux

II) Assurer l'épanouissement de chaque Neuprén, qu'il soit petit enfant, enfant, jeune, adulte ou senior

1. Nos enfants
2. Nos jeunes
3. Nos seniors
4. Cohésion sociale et intergénérationnel
5. Sport
6. Culture
7. Santé
8. Egalité des chances
9. Bien-être animal

III) Faire face aux enjeux de l'avenir

1. Adopter une vision budgétaire à long terme pour assurer l'avenir
2. Développer une mobilité plus aisée et cohérente
3. Augmenter les actions en faveur du climat et du développement durable.

Energie

Environnement

4. Maîtriser le développement de la commune qu'il soit territorial, agricole, économique ou rural.

Développement territorial

Développement agricole

Développement économique

Développement rural

5. Encourager Neupré dans l'ère du numérique

IV) Offrir une garantie d'emploi aux agents, tout comme de bonnes conditions de travail pour offrir un service de qualité à la population ; Eviter un plan de gestion et de licenciements

1. Mettre en œuvre les recommandations de l'audit et tendre vers la structure cible
2. Construire une nouvelle maison communale

V) Faire rayonner Neupré

1. Conférence des Bourgmestres et Liège Europe Métropole
2. Projet « Coopération internationale »
3. Tourisme-GREOVA
4. Patrimoine culturel

Introduction

Une déclaration de politique communale est le projet politique de la majorité MR-PS, en place pour les six ans à venir. Il s'agit d'une vision à long terme qui permet à nos citoyens de se projeter dans l'avenir avec confiance.

Cette vision s'inscrit clairement dans le cadre du futur **Programme Stratégique Transversal communal** (PST) que nous allons mettre en place avec des **objectifs opérationnels et stratégiques** concrets pour mieux planifier et évaluer notre action politique durant cette législature.

Elle s'inscrit pleinement également dans les outils mis à disposition des communes tels que l'Opération de Développement Rural (ODR - avec notre partenaire le Greova), les projets de Liège Europe Métropole, le Plan Urbain de Mobilité (PUM), le Schéma de développement territorial (SDT), le Schéma de développement de l'arrondissement de Liège (SDA), dans le futur plan de cohésion sociale 2020-25 (PCS). Nous fonctionnerons dans une dimension supralocale dans l'intérêt des Neupréens et de la région liégeoise.

La mise en œuvre des nombreuses recommandations de l'audit que nous avons réalisé en 2018 sera un de nos grands chantiers. Elle nous permettra d'être plus efficaces, plus performants avec une structure claire qui responsabilise et reconnaît les compétences de chaque agent communal et de chaque chef de service placé à la tête des différents pôles.

D'autres défis sont à relever pour les communes. Avec ses 9.944 habitants au 1^{er} janvier 2018, Neupré n'y échappe pas. Le vieillissement de la population est une réalité chez nous. En outre, le poids des pensions du personnel communal et l'effet, sur les finances communales, des mesures d'allègement d'impôts du gouvernement fédéral, nous obligent à rester vigilants, à maîtriser nos dépenses de fonctionnement, à travailler en synergie avec le CPAS et à faire des économies là où cela est possible, sans entacher la qualité du service aux citoyens.

Nous souhaitons poursuivre la réforme fiscale entamée et donner aux Neupréens des avantages dans l'accès à nos activités et infrastructures communales. Leur contribution doit leur être retournée quand cela est possible.

Les enjeux liés à la gestion du territoire ne sont pas oubliés non plus. La population attend à juste titre de ses élus aux commandes de la commune des politiques ambitieuses qui concernent tant l'aménagement du territoire, les politiques environnementales, le logement, la mobilité, que les politiques énergétiques. Nous comptons avancer sur ces thématiques importantes parce que ces enjeux sont aussi au centre de nos préoccupations.

L'on peut constater que les questions du climat et de l'environnement sont traitées de manière transversale. Nous sommes conscients des enjeux à ce niveau, des vives attentes et des préoccupations de nos concitoyens de tout âge en la matière.

Cette vision fait l'objet d'un consensus au sein de cette majorité MR-PS. Cette vision à 6 ans est également le fruit d'une consultation avec nos différents services communaux. Elle tend également à répondre aux attentes de nos concitoyens avec qui nous sommes en contact tous les jours.

Disposant d'une large majorité (14 sièges sur 21), cette majorité MR-PS présente donc un programme correspondant aux aspirations d'une large frange de la population qui, vivant déjà dans une commune où il fait bon vivre, est en droit d'attendre le meilleur pour les 6 années à venir.

Ce programme tend en tout cas à garantir à nos concitoyens une réelle qualité de vie au quotidien.

Pour réaliser cet objectif, le Collège vous propose de faire converger toutes ses décisions vers la réalisation de 5 objectifs pour l'avenir de Neupré et de ses habitants :

- I) Investir, assurer et financer les missions de base
- II) Assurer l'épanouissement de chaque Neupréen, qu'il soit petit enfant, enfant, jeune, adulte ou senior
- III) Faire face aux nombreux enjeux de l'avenir
- IV) Offrir une garantie d'emploi aux agents, tout comme de bonnes conditions de travail pour offrir un service de qualité à la population
- V) Permettre à Neupré de rayonner à l'extérieur de nos frontières communales

I) Investir, assurer et financer les missions de base

1. Police et sécurité

La sécurité de nos concitoyens reste une préoccupation de tous les instants. C'est dans cet esprit que nous poursuivons la collaboration et les contacts réguliers avec le chef de zone et la cheffe de poste de Neupré. Notre Commune a aujourd'hui son poids dans la zone de police qu'elle constitue avec Seraing et entend continuer à y faire entendre sa voix.

La présence des policiers sur le territoire reste une demande forte. Les inspecteurs de quartier restent à la disposition de la population. Une promotion du numéro du central (04/330.4000) accessible 24h sur 24 sera réalisée. Les patrouilles de nuit sont plus nombreuses qu'avant et continueront à se concentrer sur les zones qui font l'objet d'une criminalité ou de méfaits particuliers sur base du logiciel Orbite (logiciel informatique novateur qui permet de définir les zones à forte concertation de troubles pour ensuite orienter le travail de terrain).

La majorité MR-PS entend également poursuivre le **développement des Partenariats Locaux de Prévention (PLP)**, outil de participation citoyenne. Une promotion de ceux-ci sera assurée via les comités de quartier, des conférences de prévention, les commerçants, les outils de communication disponibles. L'enquête menée par la zone de police en janvier auprès des adhérents pourra guider nos actions pour davantage d'efficacité.

Les **six caméras de surveillance** annoncées seront placées en 2019 dans le strict respect de la vie privée et des dispositions légales en vigueur. Elles viseront à mettre fin aux agissements inappropriés (tapages, dégâts matériels, dépôts d'immondices,..) sur les sites sensibles de la commune (hall sportifs, cour d'écoles, place de village, chemins et bois,..).

La prévention sera de mise également, notamment avec les jeunes dans le cadre d'un dialogue constructif et de confiance, non seulement pour être à leur écoute, mais aussi pour mieux appréhender certains comportements éventuels qui pourraient occasionner des difficultés aux riverains.

La **sécurité et le bon déroulement des festivités locales** feront l'objet d'une attention particulière lors de trois réunions annuelles avec les comités de quartier en présence de la police et du collègue.

Nous souhaitons augmenter les constats d'infractions qui peuvent faire l'objet d'une sanction administrative pour ne pas laisser dans l'impunité tous les comportements qui empoisonnent le quotidien de la population (tapages, graffitis, dépôts d'immondices,..). Nous poursuivrons la collaboration avec le sanctionnateur provincial.

La sécurité routière retiendra également notre attention avec des opérations menées en matière de stationnement, de vitesse, de sécurisation des passages piétons,...

2. Enseignement

La majorité MR-PS est aux côtés de l'équipe de direction et du personnel des écoles communales dans leur mission de gestion administrative et pédagogique des écoles. Le **personnel du Service Enseignement sera, quantitativement et qualitativement en rapport avec les besoins d'un encadrement pédagogique optimal.**

Le **recours aux fonds propres** sera de mise si le volume de personnel subventionné octroyé par la FWB ne permet pas de se conformer aux normes d'encadrement prévues dans les textes.

Notre objectif est de poursuivre le développement des écoles communales en termes de qualité pédagogique. Le maintien de cette qualité pédagogique nécessite une adaptation constante et une remise à niveau du personnel des écoles ; la majorité MR-PS soutiendra toutes les démarches de formation du personnel. L'identité commune aux écoles publiques sera renforcée. Cependant, nous prendrons en compte les spécificités de chaque école pour en faire des opportunités de développement.

La majorité MR-PS favorisera le renforcement de l'autonomie pédagogique et de la responsabilisation des écoles. Dans le cadre du Décret relatif aux plans de pilotage, les équipes éducatives, sous la responsabilité des directeurs, réaliseront une analyse SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces) dans l'optique de doter chaque école d'outils stratégiques spécifiques de développement.

A travers ces plans de pilotage, nous souhaitons développer l'inclusion des élèves à besoins spécifiques, la lutte contre l'échec par des remédiations mais également la valorisation des talents, le développement de partenariats avec le tissu culturel, socio-économique et sportif local.

L'Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère (EMILE), participe à la formation d'élèves-citoyens connectés, mobiles, ouverts aux autres cultures et aux changements. Initier précocement à l'apprentissage d'une langue en l'intégrant dans un cursus scolaire complet est une opportunité que l'Enseignement communal continuera à proposer aux élèves.

La majorité MR-PS s'engage à consolider les **enseignements linguistiques précoces**. Les périodes de cours récupérées par les titulaires seront valorisées sous la forme de soutien pédagogique au bénéfice des élèves en difficulté scolaire et/ou d'activités de manipulations en petits groupes.

L'enseignement communal est en phase avec la « **révolution** » **technologique** et en saisit la portée positive. Les nouvelles technologies et le numérique seront intégrés dans les outils d'apprentissage et des investissements en matériel et en formation seront programmés.

La construction de l'école communale de Rotheux doit être un **exemple « fort » de transition écologique vers l'édification d'une école qui rejette un minimum de gaz à effet de serre**. Elle doit consommer un minimum d'énergie sans pour autant amoindrir le confort des élèves et du personnel de l'école. Elle doit veiller à utiliser des matériaux de construction les plus inertes sur l'environnement. Le parti architectural doit s'intégrer au mieux dans l'environnement en profitant des opportunités du site. La stratégie « écologique » de construction de l'école communale de Rotheux sera intégrée dans les apprentissages scolaires afin d'associer les élèves aux partis énergétique, architectural et environnemental.

La majorité MR-PS sera particulièrement attentive à l'entretien des bâtiments scolaires existants. Nous veillerons au maintien et à la qualité des services proposés aux élèves tels l'accueil des matins, les encadrements des midis et des soirs, les repas chauds des midis.

Concernant l'encadrement des élèves après les cours, la majorité MR-PS améliorera l'organisation actuelle en structurant mieux les activités de détente et de réalisation des devoirs.

Nous veillerons à prendre les mesures nécessaires pour assurer aux élèves un **poids de mallette** acceptable et respectueuse de leur santé.

La majorité MR-PS souhaite favoriser quelques **collaborations entre les deux réseaux d'enseignement** actifs sur le territoire de Neupré. Nous considérons cette collaboration comme le besoin d'ouverture permettant d'enrichissantes rencontres et l'émergence de valeurs communes.

3. Travaux

Les Neupréens souhaitent vivre dans un **cadre de vie de qualité et soigné**. L'image de la commune en dépend et contribue au bien-être de nos concitoyens.

Dans ce cadre, la Commune disposera prochainement d'un **cadastre complet de l'état de ses voiries**. Cet outil tant attendu est important et est réalisé avec la collaboration de la Province de Liège. Il permettra au Collège de connaître les lieux où une intervention est urgente ou non, et donc de prioriser ses travaux, tout comme de décider, dans le cadre d'une vue d'ensemble, ce qui doit relever du PIC ou être financé sur fonds propres. Un vrai « Plan Routes » pourra ainsi voir le jour.

La **gestion des eaux de ruissellement** dans le cadre du programme annuel de rénovation de voiries et des filets d'eau sera assurée.

L'équipement en égouttage sera quant à lui étendu progressivement, notamment sur base de l'étude des coûts réalisée pour Plainevaux.

La majorité MR-PS entend également poursuivre la **réalisation de trottoirs** aménagés avec saillies pour sécuriser les modes doux (exemple : avenue de la Vecquée) et relier certains tronçons. Le marquage routier aux endroits qui le nécessitent (aux abords des écoles, des bâtiments publics, des traversées de chaussée,..) sera renforcé.

La majorité MR-PS entend poursuivre et achever le projet d'aménagement du centre de Plainevaux, autour de la maison des jeunes. Nous assurerons par ailleurs le suivi des différents importants chantiers en cours ou à venir, tels que celui du Rond Point des 7 Fawes, du carrefour du Chêne Madame, de la station d'épuration et des collecteurs. L'accompagnement et une information adéquate à l'attention des habitants concernés resteront de mise.

Nous répondrons en outre aux différents **appels à projet** qui sont proposés aux communes par la Région wallonne , notamment celui intitulé « C'est ma ruralité » pour mettre en place un parcours de détente pour tous avec des espaces de rencontre, et celui relatif au verdissement de la flotte des véhicules du service travaux, en collaboration avec le CPAS et la RCA.

L'externalisation d'une partie des missions du service Espaces verts a été concluante aux abords du hall de Rotheux. Une extension au hall sportif du Domaine est envisagée en vue de soulager notre équipe communale et lui permettre de se concentrer sur d'autres tâches tout aussi essentielles (entretiens des ilots, haies, propreté, plantations, crèche, sous bois,...). Si l'expérience est également concluante, d'autres sites pourraient faire l'objet d'une analyse.

II) Assurer l'épanouissement de chaque Neupréen, qu'il soit petit enfant, enfant, jeune, adulte ou senior

1. Nos enfants.

Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes, les citoyens de demain. La majorité MR-PS estime qu'il est important de continuer d'organiser des activités encadrées de qualité et d'offrir à ces jeunes enfants des animations éducatives, culturelles et sportives adaptées à leurs besoins afin de contribuer à leur épanouissement et à la cohésion sociale.

C'est également par le biais d'actions menées au sein des écoles (tous réseaux confondus) qu'il est possible de conscientiser et sensibiliser les enfants au respect des différences, des valeurs de liberté et de solidarité. C'est le lieu où le respect de soi-même et le respect de l'autre prennent racine. C'est l'endroit où l'on transmet aux enfants l'importance de la protection de l'environnement, le respect de la nature et de sa propreté, les notions de bases en termes d'écologie (tri des déchets, compost, économie d'énergie, anti-gaspillage, etc).

La majorité MR-PS souhaite offrir à chaque enfant les outils dont il a besoin pour donner le meilleur de lui-même et s'épanouir. Les activités du mercredi après-midi, l'organisation des plaines de vacances ainsi que les stages seront ainsi maintenus avec un encadrement de qualité, des activités variées et la tarification différentielle entre Neupréens et non-Neupréens.

L'intégration d'un module d'inscription en ligne ainsi que la création d'un outil questions-réponses permettraient aux parents et au personnel communal un gain de temps (accessible sur le site internet de la commune).

Concernant les plaines de vacances, nous pensons privilégier les activités en extérieur et accentuer, améliorer l'offre de service pour les plus petits (à partir de 2.5 ans, locaux adaptés à cette tranche d'âge). Nous réfléchissons également à mettre sur pied des ateliers « éveil parent-enfant » où chacun (papa ou maman et l'enfant de 1 à 7 ans) pourrait découvrir, s'exprimer, apprendre par le toucher, le jeu, le chant et la danse.

La majorité MR-PS entend encourager les formations continues pour les accueillantes extrascolaires. Il serait également intéressant de mettre sur pied une charte des règles de vie avec et pour les accueillantes extrascolaires.

La majorité MR-PS conscientisera les membres du conseil communal des enfants sur l'importance de la promotion de valeurs citoyennes et de respect. Dans ce cadre, les enfants seront amenés à participer à des activités ludiques, des débats de société, des visites d'institutions publiques et à la mise en place d'un travail en collaboration avec d'autres acteurs socio-culturel communal (journées du patrimoine, commémorations diverses, Memorial-Day).

La majorité MR-PS étudie la possibilité de développer des écoles de devoirs. Ces dernières permettraient un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien et d'accompagnement à la scolarité et à la formation citoyenne auprès des enfants.

Afin de lutter contre la pauvreté infantile et l'exclusion en milieu scolaire, la majorité MR-PS souhaiterait mettre sur pieds un outil qui permettrait d'identifier au plus vite ces risques et ce, en collaboration avec le CPAS.

Les jeunes seront les adultes de demain. C'est pourquoi, la majorité MR-PS souhaite restaurer la Journée « Place aux Enfants » qui leur permettrait de découvrir l'exercice de différents métiers.

2. Nos jeunes.

Pour comprendre sa mission en matière de politique de la jeunesse, une commune doit d'abord comprendre et écouter les jeunes. Quels sont leurs besoins, leurs attentes ?

L'institutionnalisation d'un tel dialogue au niveau communal peut parfois créer une réaction de rejet. La majorité MR-PS veut donc s'inspirer des actions qui ont fait la preuve de leur intérêt pour la jeunesse. Autonomie, développement, prise de responsabilité mais aussi loisirs, détente et amusement sont les mots clés d'une politique locale de la jeunesse active mais pas dirigiste.

Dans cet esprit, la majorité MR-PS veut tout d'abord soutenir toutes les organisations de jeunesse qui œuvrent au quotidien sur notre Commune.

Par ailleurs, il est nécessaire de proposer aux périodes creuses de l'année, des activités qui permettent aux jeunes de trouver une alternative à une vie sociale parfois trop virtuelle ; cela passe par le sport et la culture. Dans ce contexte, nous renforcerons l'offre d'activités pour valoriser la période qui suit les examens (jours blancs) notamment en l'étendant à la période suivant les examens de Noël.

La majorité MR-PS entend aussi développer une offre de stages spécifiques à destination des jeunes de 12-18 ans.

Nous réfléchissons enfin à créer des espaces de rencontres et de détente pour les jeunes afin qu'ils puissent se retrouver sur le territoire de la commune en des endroits adéquats, en toute sécurité et dans le respect de tous.

3. Nos Seniors.

La Commune entend répondre aux besoins de nos aînés, toujours plus nombreux sur notre territoire. Ces besoins seront identifiés grâce au conseil des aînés fraîchement renouvelé avec davantage de membres de toutes les catégories d'âge concernées. En effet, les attentes des jeunes seniors ne sont pas les mêmes que les plus âgés. De nouvelles activités seront prévues en faveur des premiers (balades à vélo,..).

Une brochure sur les différents sports accessibles aux aînés sur le territoire de la commune sera réalisée à leur attention.

La collaboration en cours avec les comités locaux des aînés sera encore davantage renforcée avec l'optique de leur laisser la priorité dans l'organisation des événements, excursions ou de toute autre activité. La commune interviendra pour les manifestations de grande ampleur, tels que le nouvel an des aînés, le BBQ spectacle, deux après-midi récréatives, ainsi que pour les activités du lundi qui répondent à de nombreuses attentes.

Le Protocole Disparition Seniors et la boîte avec le formulaire à remplir pour retrouver la personne disparue au plus vite sera promu lors d'une soirée d'information via une sensibilisation des médecins, pharmaciens, dentistes, kinés et autres professionnels de la santé en contact avec des patients atteints d'Alzheimer.

4. Cohésion sociale et Intergénérationnel

La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres. C'est réduire la pauvreté et les inégalités en favorisant l'accès aux droits fondamentaux. C'est aussi la construction d'une société plus solidaire et coresponsable pour le bien-être social, économique et culturel de tous.

Notre Commune a le devoir de promouvoir cette cohésion sociale au sein de la population. Le nouveau plan de cohésion sociale, opération lancée par la Région wallonne, qui sera établi pour la période 2020-25, sera l'occasion de mettre en œuvre toute une série de projets. Il vise un accès effectif et durable pour tous aux droits fondamentaux afin de permettre à chacun de participer à la société et d'y être reconnu.

Différents publics seront visés. Tout d'abord, les aînés avec des activités encore plus variées pour lutter contre l'isolement et la solitude. Chaque aîné, quel que soit ses centres d'intérêt, y trouvera une motivation.

Ensuite, les personnes à mobilité réduite et, ou atteintes d'un handicap feront également l'objet de toute notre attention avec une réflexion en termes de places de stationnement, d'accès aux bâtiments publics, de mobilité, de conférences et d'activités spécifiques pour renforcer leur intégration dans notre Commune.

En outre, les jeunes pourront apporter leur aide aux services communaux durant les congés d'été avec Eté Solidaire. Nos aînés poursuivront quant à eux leur action au sein des Repair cafés dans le cadre du SEL renouvelé, tout comme les bourses à vélo avec la participation de tous pour redonner une vie aux appareils défectueux et aux vélos qui dorment dans le garage.

La cohésion sociale implique également des liens entre les générations. Dans ce cadre, il est primordial de multiplier les activités communes entre le « Conseil communal des enfants » et le « Conseil consultatif des aînés » et d'encourager le parrainage d'un enfant avec un aîné en maison de repos pour favoriser les échanges intergénérationnels.

Nous souhaitons également inviter les aînés qui le souhaitent à relire les TFE et mémoires des plus jeunes et ainsi mettre au service de ceux-ci leur expérience. Des activités mixtes seront menées telles que les opérations de nettoyage de la commune, des excursions, des balades à vélos,.. pour encore davantage renforcer le tissu social de la commune.

5. Le Sport : vecteur de valeur et de bonne santé

Le sport doit avant tout être un vecteur de valeurs. Il doit participer activement à la cohésion sociale. Il doit sensibiliser au respect, à l'engagement et au goût de l'effort. Il doit aussi permettre à chacun de développer ses capacités physiques et de rester en bonne santé. Ces objectifs centraux guideront les choix de gestion et les initiatives communales en matière de sport. Un soutien prioritaire sera offert aux projets qui permettent des avancées dans ces domaines. Clubs, associations et athlètes seront accompagnés proportionnellement à leur contribution sociétale.

La majorité MR-PS veut favoriser l'accessibilité du sport pour tous. Les freins liés à la mobilité seront étudiés afin d'envisager des solutions permettant une plus large utilisation des infrastructures sportives notamment dans le cadre de l'accueil extra-scolaire. Le soutien financier direct à la pratique sportive sera renforcé et concentré principalement sur les publics socialement fragilisés.

Une attention particulière sera portée au handisport afin de permettre aux personnes porteuses d'un handicap un accès à toutes nos infrastructures et la possibilité de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions. L'offre sportive à destination des plus de 55 ans sera structurée et développée.

Le travail sur l'image du sport et ses valeurs sera poursuivi dans le cadre de la collaboration avec l'ASBL Panathlon. Un programme d'actions sera établi et mis en œuvre afin de sensibiliser tous les publics. Les écoles communales intégreront cette dynamique dans leurs programmes.

Les infrastructures sportives serviront de points centraux pour toucher les autres publics : jeunes et adultes, sportifs pratiquants, coachs et simples visiteurs.

Les sportifs de haut niveau et les lauréats du mérite sportif seront mis en valeur dans le but d'illustrer les bienfaits de l'engagement dans le sport et de stimuler par l'exemple.

En matière d'infrastructures, la régie communale autonome aura pour mission de conserver et de développer le patrimoine immobilier mis à sa disposition. Une attention particulière sera portée aux besoins croissants des clubs que ce soit en termes de capacité d'accueil ou de stockage de matériel. Enfin, le cadre naturel exceptionnel de notre commune sera valorisé afin de le rendre plus attractif et plus accessible aux pratiquants des sports de pleine nature.

6. La Culture : facteur d'épanouissement et de socialisation.

La culture permet à l'homme de se connaître, de se réaliser, de créer, de s'émerveiller, de communiquer, d'ouvrir son esprit et de critiquer. Elle est un facteur essentiel d'épanouissement et de socialisation. La majorité MR-PS aspire à établir une politique culturelle communale, qui ne sert pas uniquement à offrir un programme culturel au citoyen mais favorise le dialogue, le débat et la création.

Il nous paraît primordial d'assurer une offre culturelle adaptée aux différents publics, notamment aux enfants et aux seniors pour susciter et maintenir une vie sociale et culturelle active.

La majorité MR-PS désire donner aux manifestations patriotiques la place qu'elles méritent pour assurer la nécessaire transmission du souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour nos libertés, en collaboration avec les écoles, les mouvements de jeunesse et le Conseil Communal des enfants.

Nous comptons continuer, dans le cadre de nos événements communaux, à collaborer avec les comités de quartiers et le secteur associatif.

Nous souhaitons encourager les manifestations culturelles portées par le secteur associatif et garantir à tous les groupes qui créent du lien social dans les villages un soutien fort de la Commune.

La majorité MR-PS souhaite poursuivre son offre culturelle complémentaire, diversifiée et accessible au plus grand nombre et ce, dans le but de renforcer la cohésion entre les citoyens de notre Commune. Cette offre continue à promouvoir les artistes locaux et associations culturelles locales.

Nous aspirons à poursuivre le travail d'éveil des jeunes à la culture en faisant de l'école le lieu privilégié en y invitant les opérateurs culturels mais en emmenant également les élèves sur les lieux culturels.

Enfin, la majorité MR-PS mettra en place des budgets participatifs pour stimuler l'offre culturelle à partir du secteur associatif.

7. Santé : un esprit sain dans un corps sain.

La majorité MR-PS a, au centre de ses préoccupations, le bien-être et la santé de la population des Neupréennes et Neupréens peu importe leur âge, leur condition de vie et leurs revenus.

Nous encourageons l'accès à la santé pour tous avec les services de prévention de la santé publique afin de poursuivre le travail déjà mené, autour des actions, des campagnes de dépistage et de prévention (tels que : le bien manger, le dépistage des poux, les maladies infantiles, les assuétudes, les maladies sexuellement transmissibles, le cancer, les maladies incurables, le deuil et l'accompagnement aux soins palliatifs).

Il nous paraît essentiel d'organiser des conférences thématiques sur la santé et la qualité de vie, de soutenir la Croix Rouge de Neupré/Esneux en vue d'optimiser leurs actions au niveau local, d'organiser un apprentissage des gestes de premiers secours notamment dans les écoles et de promouvoir le don de sang et d'organes lors des manifestations communales.

La majorité MR-PS souhaite mettre en place une politique de prévention et de gestion en particulier pour les jeunes concernant les risques et les différentes assuétudes et ce, en collaboration avec les services du CPAS et la Province. Une réflexion en réseau, des actions spécifiques, en concertation, avec les différents échevinats et acteurs locaux perdureront dans leur élaboration.

Nous continuerons à axer nos préoccupations auprès des enfants, des seniors et des personnes à mobilité réduite.

8. **Egalité des chances**

La majorité MR-PS continuera de veiller à respecter le droit de chacun en faveur de l'égalité de ses droits quels que soit son pays, sa langue, ses coutumes, son genre, son origine sociale, son orientation sexuelle, ses revenus financiers, son éventuelle incapacité physique et/ou mentale ou ses choix philosophiques.

Par le biais scolaire, nous entendons continuer à permettre aux enfants d'être les plus autonomes possibles. La majorité MR-PS est pour un enseignement (tous réseaux confondus) de qualité, outils essentiels d'une véritable égalité des chances.

Nous désirons mettre sur pieds des campagnes sur les violences familiales et conjugales, les assuétudes, et être avant tout à l'écoute de nos jeunes quant à leurs préoccupations principales.

Nous comptons continuer à organiser des activités concrètes et ciblées afin d'améliorer la situation des publics fragilisés et l'égalité entre tous lors de journée et campagnes spécifiques comme : la journée internationale de la femme, la fête des « hommes » (père ou non), la lutte contre les violences conjugales et familiales en collaboration avec des associations locales, le soutien à la personne à mobilité réduite et des campagnes anti-discriminations.

9. **Bien-être animal**

La Wallonie est compétente en matière de Bien-être animal. Le concept d'« être vivant doté de sensibilité » n'est plus contesté et le *Code wallon du Bien-être animal* est une réalité ; l'animal étant compris dans sa globalité, domestique ou non.

La majorité MR-PS jouera son rôle de « **relais local** » dans l'application du Code, essentiellement en matière de sensibilisation de la population au bien-être animal et de lutte contre les négligences & les maltraitances.

Les associations actives en matière de lutte contre les maltraitances qui ont un projet à Neupré & environs ainsi que les refuges animaliers seront valorisés. Il en sera de même pour les associations dont la mission favorise le contact entre l'animal et les personnes porteuses de handicap afin qu'elles retrouvent une part d'autonomie et s'intègrent ou se réintègrent dans la société.

La majorité MR-PS évaluera la possibilité de créer une plateforme numérique « *Commune de Neupré animal alerte* » sur les réseaux sociaux avec l'objectif d'établir une communication interactive et rapide relative aux animaux domestiques perdus ou trouvés sur le territoire communal.

La majorité MR-PS mettra également à l'étude la création d'un cimetière pour animaux de compagnie.

III) Faire face aux enjeux de l'avenir

1. Adopter une vision budgétaire à long terme pour assurer l'avenir

La Commune de Neupré tire principalement ses moyens financiers des revenus, en moyenne élevés, de ses citoyens. Le résultat budgétaire accumulé résulte essentiellement des taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques payées par les Neupréennes et les Neupréens sur le fruit de leur travail.

La majorité MR-PS a l'ambition de continuer à rendre efficacement aux Neupréens une plus grande partie de leur contribution : un service plus efficient, plus d'investissements dans les infrastructures ,...

Le chemin accompli en matière de réduction des frais de fonctionnement a déjà permis de réduire le taux de l'IPP de 8,5 à 8,3% sans toucher aux réserves fiscalement accumulées. L'équipe scabinale veut garantir la pérennité de cette mesure tout en dégagant des marges pour assurer le financement des missions de bases et accroître la capacité d'investissements.

Des efforts de rationalisation seront donc encore nécessaires, la majorité MR-PS veut améliorer la mise en concurrence des fournisseurs, renforcer les synergies entre les entités communales (Commune, CPAS, Régie communale autonome, ASBL Coude-à-Coude) et chasser impitoyablement les dépenses superflues.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, la majorité MR-PS placera la réflexion financière au cœur de son action. La méthode s'articulera autour du triptyque vision-pilotage-créativité.

Nous veillerons à obtenir un maximum de subsides proposés par les autres niveaux de pouvoirs et à répondre par des dossiers complets et pertinents aux appels à projets qui nous concernent.

Le premier pilier d'une saine gestion financière est basé sur une vision prospective des enjeux à venir. « Gouverner, c'est prévoir », écrivait Emile de Girardin. Ainsi, la majorité réalisera des projections budgétaires pluriannuelles précises et réalistes à chaque document budgétaire. Celles-ci tiendront compte des choix politiques, tant en termes d'investissements que de fonctionnement, mais aussi des paramètres externes comme le coût des pensions, le prix de l'énergie, l'évolution des taux d'intérêts. Un plan d'investissement sexennal sera établi dans le cadre du Programme Stratégique Transversal (PST).

Les budgets extraordinaires deviendront de véritables feuilles de route annuelles en matière d'investissements pour les services communaux. L'objectif de ces derniers sera de maximiser le taux de réalisation.

Pour traduire cette vision, il est nécessaire qu'un pilotage permanent et centralisé des finances communales soit assuré. Chaque décision doit être évaluée à l'aune de son impact financier tant à court qu'à long terme. Les notices explicatives accompagnant les délibérations du Collège et du Conseil feront apparaître systématiquement l'impact financier des décisions envisagées. Le processus d'établissement des documents budgétaires remettra le choix politique au centre du débat. Chaque dépense sera évaluée en fonction de son adéquation par rapport à la déclaration de politique générale et au PST.

Enfin, dans un monde qui change rapidement, les modes de gestion et les stratégies des pouvoirs locaux doivent s'adapter. La majorité MR-PS fera donc preuve de créativité et d'ouverture afin d'envisager des solutions innovantes pour garantir la meilleure utilisation possible des contributions des Neupréens. Les investissements seront notamment réalisés selon le modèle qui permettra une réalisation rapide et le meilleur rapport qualité-prix.

2. Développer une mobilité plus aisée et cohérente

La mobilité reste problématique à Neupré. Les personnes qui ne disposent pas de moyens de locomotion ont peu de possibilités pour se déplacer. Les pistes cyclables restent trop peu nombreuses. Les liaisons en bus posent également questions tant elles sont rares vers Liège Centre, le CHU et l'ULiège, tout comme vers les autres pôles scolaires vers Seraing, Flémalle, Esneux et Liège.

Le Plan Urbain de Mobilité réalisé au niveau de l'arrondissement de Liège est un outil essentiel pour nous permettre d'élaborer dans une vue d'ensemble notre Plan Communal de Mobilité. L'objectif sera en collaboration avec la CCATM de prendre en considération les piétons, les voitures, les vélos, les cavaliers, les transports en commun, le charroi des camions, les engins agricoles,..

Concrètement, nous créerons un réel réseau cyclable structuré avec notamment la réalisation de la piste cyclable Seraing-Neupré, mais aussi une cartographie complète des différentes liaisons piétonnes et cyclistes disponibles sur la commune.

Nous envisagerons aussi dans tout projet d'aménagement de voiries la possibilité d'en prévoir aussi pour les modes doux.

Nous poursuivrons avec la Région wallonne les aménagements de sécurisation de la Route du Condroz, de la Chaussée de Marche et de la Grand Route à Plainevaux via notamment les leviers que nous avons au sein de la Commission provinciale de sécurité routière.

Nous favoriserons une mobilité plus réfléchiée avec des solutions de covoiturages pour aller vers les écoles par la création d'un réseautage pour les parents, des parcours encadrés à vélo, des pédibus,.., avec également des actions de sensibilisation (campagnes de prévention aux passages piétons, pour le stationnement, pour la vitesse,..) et la mise en œuvre d'aménagements concrets (pistes en site propre, abris vélo, box pour vélos électriques, parking écovoyage aux 7 Fawes,..).

Enfin, nous suivrons de près le dossier régional des bus express annoncés par la RW quant au parcours, type de bus, horaires et lieux des arrêts prévus sur cet axe principal qu'est la Route du Condroz.

3. Augmenter les actions en faveur du climat et du développement durable

Notre politique énergétique

Les pouvoirs locaux ont un rôle essentiel à jouer dans la transition énergétique. Gros consommateurs, ils ont un devoir d'exemplarité mais doivent aussi inciter les citoyens à adapter leur rapport à l'énergie.

La Commune de Neupré doit développer une stratégie visant à **consommer moins et mieux**.

La majorité MR-PS veut assurer la **transparence et la publicité de ses performances énergétiques**. Les données de consommation doivent bénéficier de la même publicité que les informations budgétaires. La centralisation et la structuration de ces données doivent permettre un suivi détaillé et permanent des consommations. Ce monitoring assurera aux citoyens, à l'administration et aux élus une évaluation des mesures entreprises.

Dans les six ans, la majorité MR-PS entend achever la réalisation de la nouvelle école de Rotheux et d'un nouveau complexe administratif. Dans le cadre de ces investissements, la commune orientera ses choix énergétiques sur base de leur impact environnemental, de leur rendement financier et de leur compatibilité avec l'organisation et les processus de travail.

La majorité MR-PS entend anticiper au maximum les réglementations à venir et prévoir une isolation renforcée des bâtiments, au-delà du simple calcul de rentabilité.

Le développement de **sources alternatives d'énergie** sera systématiquement envisagé. Le virage vers des motorisations alternatives au pétrole pour la flotte de véhicules communaux sera aussi étudié.

Toutes ces actions permettront de préserver notre planète mais aussi de mettre les finances communales à l'abri des variations des prix de l'énergie.

Par ailleurs, la commune basculera rapidement ses achats d'électricité vers des **contrats 100% verts**. Ceux-ci ne garantiront jamais que l'énergie effectivement consommée provient de sources renouvelables. Ils permettent toutefois de garantir notre contribution au financement des objectifs européens et d'accélérer la transition énergétique.

Outre sa propre consommation, la Commune stimulera le changement de comportement de ses citoyens. Le premier outil sera la sensibilisation dans laquelle les avancées de la Commune pour sa propre consommation doit jouer le rôle d'exemple. Il faut ensuite communiquer, fédérer et rendre les Neupréens fiers de leurs efforts pour la transition énergétique. Ce travail s'appuiera sur le réseau de guides-énergie dont la visibilité et les moyens seront accrus.

Enfin, la majorité MR-PS entend tenir compte, dans les documents de programmation urbanistique, de l'évolution des techniques de construction et de production d'énergie renouvelable. Il s'agit là de stimuler l'efficacité énergétique et le développement de nouvelles sources énergétiques reposant sur des sources infinies.

Notre politique environnementale.

S'inscrire dans une politique environnementale ambitieuse est indispensable aujourd'hui pour utiliser, préserver, partager ainsi que transmettre notre domaine public et notre environnement, tout en répondant à nos besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux des générations à venir.

La protection de notre environnement est, avant toute chose, une affaire de responsabilité de chacune et de chacun. Celle-ci ne peut s'envisager sans la collaboration de l'ensemble des citoyens. L'adoption de comportements responsables ne se fait pas par la contrainte mais par l'adhésion volontaire à des projets qui nous permettent d'apprendre, de comprendre et d'agir.

Ce travail doit d'ailleurs commencer dès le plus jeune âge par un apprentissage de gestes simples permettant la préservation de notre patrimoine commun et ce, par exemple par des actions de sensibilisation en milieu scolaire. Cela pourra également prendre la forme de « **jours verts** » pour occuper les « jours blancs » de nos jeunes.

La majorité MR-PS entend également étudier la faisabilité d'installer des **bulles à huile**, basées sur le principe des bulles à verre mais permettant la démultiplication des points de collecte des huiles.

En outre, la **tolérance zéro sera appliquée en matière d'incivilités**, grandes ou petites, qui gâchent le quotidien de chacune et de chacun. Lorsqu'une sanction sera appliquée, elle sera ciblée pour être la plus pertinente en fonction de l'âge de l'auteur, du comportement et du type d'incivilité commise afin que celle-ci lui corresponde le plus.

Enfin, la majorité MR-PS mettra sur pied une **campagne de réduction des plastiques** à usage unique en collaboration avec les citoyens, les commerçants et les restaurateurs de la Commune.

4. Maîtriser le développement de la commune qu'il soit territorial, agricole, économique ou rural

Le développement territorial

Le développement territorial comporte plusieurs dimensions dont les plus connues sont assurément l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Cependant, des dimensions moins appréhendées auparavant au sein de notre commune comme l'agriculture et le logement sont largement comprises dans ce concept.

Notre fil conducteur sera de préserver un **cadre de vie de qualité et durable dans le respect des populations qui y vivent**. Nous serons dès lors particulièrement attentifs aux problèmes de préservation de la nature, d'utilisation rationnelle du territoire et aux besoins de développement du logement, des services locaux publics et privés, de l'économie et de l'agriculture.

De plus, une politique de maintien des spécificités et du caractère rural des noyaux d'habitat doit être promue tant à l'attention des habitants de ces zones (qui recherchent une vie autre que la vie en ville) que pour les éventuels touristes (qui recherchent le charme de la campagne).

Cette politique doit cependant également accorder une attention particulière au développement local, qu'il soit économique ou social, pour éviter que nos villages ne deviennent des dortoirs. Le développement économique doit cependant se faire dans un respect de la qualité de vie et de la préservation des paysages et de l'identité rurale des villages.

De plus, le développement territorial est au cœur des enjeux de développement durable et des défis environnementaux comme souligné plus haut.

L'objectif à atteindre est donc de trouver le subtil équilibre entre le besoin de développement (économique, humain, etc.) et le besoin de préservation de l'environnement (biodiversité, paysages, ruralité). Dans cette optique, la majorité MR-PS continuera d'être très attentive à la répartition des activités sur le territoire, à la bonne intégration des activités sociales et économiques, aux questions énergétiques, à la question de la mobilité, aux besoins des acteurs locaux, aux problèmes de logement et à la préservation de la biodiversité et ce, en demeurant au centre du jeu concernant les options d'aménagement du territoire.

La Commune de Neupré est une commune connue et reconnue pour son caractère vert et rural. La majorité MR-PS entend préserver ce trait authentique qui fait de Neupré une commune où il fait bon vivre.

Pour ce faire, les projets immobiliers d'importance qui pourraient avoir des conséquences en termes de mobilité, d'impact paysager, de pression sur les infrastructures communales, seront étudiés avec minutie afin de ne pas dénaturer notre cadre de vie, patrimoine commun de l'ensemble des habitants de Neupré. En effet, la majorité MR-PS entend encadrer la densification des quartiers via un urbanisme raisonné, durable, qualitatif et respectueux des habitants. Pour cela, les organes consultatifs retrouveront leur rôle plein et entier. Par exemple, les dimensions « mobilité » des projets d'envergure seront étudiés lors des réunions de la CCATM, dont le « M » a, trop souvent, été mis de côté.

En matière de charges d'urbanisme, la transparence et l'équité guideront l'action de la commune. Une « bonne » charge d'urbanisme doit être la synthèse des éléments positifs et négatifs induits par le projet ; le tout dans un esprit de développement durable.

De plus, celles-ci seront, dans la plupart des cas, orientés vers des « plus-values collectives » (aménagement de lieux de convivialité, plaines de jeux etc.). L'objectif recherché par la majorité MR-PS étant d'imposer la « juste charge ».

Plus singulièrement, en matière de logements, nous étudierons la possibilité de rejoindre une Agence immobilière sociale (AIS) qui prendra en charge la gestion administrative et technique des biens tant publics que privés.

La majorité MR-PS sera également attentive à la **division de logements existants**, celle-ci revêt en effet un impact considérable notamment en matière de densification du charroi de véhicules.

Enfin, la majorité MR-PS souhaite encourager la création de **logements intergénérationnels**.

En conclusion, la majorité MR-PS souhaite une politique d'urbanisation cohérente pour notre Commune. Nous prônons un équilibre entre le respect des règlements communaux, la liberté architecturale, le besoin de logements et une bonne qualité du bâti qui assure son intégration optimale dans le cadre existant.

Le développement agricole

En matière d'environnement et de développement rural, l'agriculture tient une place essentielle dans le réseau local. A Neupré, un tiers du territoire communal est actuellement consacré aux exploitations agricoles. Des lors, outre la gestion paysagère et environnementale qu'il représente, le secteur agricole constitue un pôle économique important.

De plus, le monde agricole souffre d'un manque de reconnaissance et de dialogue qui peut être source d'une image négative et d'incompréhension entre agriculteurs et ruraux/ néo-ruraux. La pression du foncier rend l'accès à la terre peu aisé pour les agriculteurs.

Il y a une nécessité, dans le chef des pouvoirs publics, de travailler à la préservation des terres agricoles et ce, bien que la majeure partie des législations (au sens large) relative à ce secteur relève du Parlement européen et de la Région Wallonne.

La majorité MR-PS a pris ses responsabilités par la création du **Conseil Consultatif de l'Agriculture**. Celui-ci se veut être un lieu d'échanges, mais aussi de réflexion commune entre les agriculteurs de notre commune (ou exploitant des terres sur le territoire) et les élus de Neupré. Au cours de la législature 2018-2024, nous continuerons de mettre les moyens nécessaires à disposition afin de concrétiser les projets concertés au sein du CCAgri comme ce fut le cas au cours de la législature passée avec, notamment, le ramassage de pneus usés dans les exploitations agricoles, une réflexion sur la mobilité des engins agricoles, etc.

Enfin, la majorité MR-PS continuera de soutenir les initiatives en matière de consommation locale et des mises en place de circuits courts comme, par exemple, les comptoirs de ventes directes.

Le développement économique

Le paysage commercial a considérablement évolué ces dernières années. Le commerce de détail et de proximité ainsi que l'artisanat sont menacés par la pression des grandes surfaces et des galeries commerçantes qui se développent aux quatre coins de la Wallonie.

Les effets négatifs sont nombreux tant pour les centres villes que pour les centres de villages qui se vident de leurs commerces et de leur artisanat, alors qu'ils sont indispensables à leur animation et à la qualité de la vie.

La majorité MR-PS a, au cours de la législature précédente, facilité le **réseautage** entre commerçants, artisans, indépendants et professions libérales par la création du réseau « Entreprendre à Neupré ». Elle entend d'ailleurs continuer à favoriser l'essor de celui-ci notamment par l'organisation de nouvelles soirées de réseautage et d'information à destination des acteurs économiques de notre commune.

Par le biais de l'ADL, la majorité MR-PS souhaite davantage encore mettre en avant les **producteurs locaux et les synergies possibles entre eux** afin de renforcer la consommation locale.

De plus, les pouvoirs publics doivent créer les **conditions favorables** à l'activité des PME, des indépendants, au développement des commerces de proximité, des services et des professions libérales, et non assurer cette activité économique eux-mêmes. L'une des conditions est le maintien d'un cadre sécurisé, lequel passe par le PLPI, acteur majeur de la circulation d'informations entre les commerçants.

En outre et dans un souci de limitation de la pollution visuelle, la majorité MR-PS souhaite étudier la faisabilité d'un **règlement sur les enseignes commerciales** afin d'en limiter la multiplication qui nuit, parfois même, aux commerçants.

Enfin, la majorité MR-PS adoptera une fiscalité intelligente et adaptée pour aider les commerçants lors de travaux de voiries importants, par exemple, mais aussi pour lutter contre les cellules commerciales vides sur le territoire de notre commune.

Le développement rural

Tout en préservant son caractère rural, la Commune de Neupré doit être attractive et un lieu d'épanouissement pour les personnes qui y habitent, y transitent ou y travaillent. C'est là tout l'enjeu du Plan communal de Développement Rural.

Initié en 2017, la première étape du PCDR, l'étude socio-économique de Neupré, est en passe d'être terminée. La majorité MR-PS continue bien entendu à soutenir la mise en place de ce plan et y contribuera.

La législature 2018-2024 verra l'aboutissement de la phase de consultation, la mise en place de la commission locale de développement rural (composée de citoyens), la rédaction des fiches projets ainsi que la concrétisation rapide de certaines de ces dernières.

La majorité MR-PS entend mettre à disposition les ressources humaines et financières nécessaires afin de permettre l'aboutissement de ce processus participatif pour embellir notre Commune.

5. Encourager Neupré dans l'ère du numérique

SmartCity et commune rurale ne sont pas antinomiques. Mobiliser les atouts du numérique au sein d'une commune comme Neupré ne relève pas d'un challenge mais d'une nécessité. Moins de papier, une circulation de l'information plus rapide et plus efficace, etc. représentent une économie financière considérable mais aussi un gain écologique non-négligeable.

Le virage « smart » de la commune se fera par étape. Elle s'est tout d'abord déjà dotée d'une plateforme mobile permettant l'interaction avec l'Administration communale ainsi que l'accès aux informations de base liées à la vie communale au sens large.

D'autre part, la finalisation du nouveau site internet sera la priorité de la majorité MR-PS en matière numérique. Celui-ci devra permettre la commande et l'accès à des documents officiels à distance, la réservation de salles communales, la prise de rendez-vous avec des services, etc.

Un « espace élu » sera dédié afin de privilégier la transmission électronique des documents liés aux séances du conseil communal et autres, diminuant d'autant les impressions et transmissions papiers.

Enfin, le numérique sera vu comme une compétence transversale aux autres compétences. En effet, les possibilités sont nombreuses et dans chacun des domaines comme, par exemple, les économies d'énergie par un éclairage intelligent ou encore la gestion de la propreté publique par des poubelles connectées.

IV) Offrir une garantie d'emploi aux agents, tout comme de bonnes conditions de travail pour offrir un service de qualité à la population.

1. Mettre en œuvre les recommandations de l'audit et tendre vers la structure cible

Vu le contexte et l'environnement en pleine évolution de notre commune, il y a nécessité de s'adapter pour mieux y faire face. L'audit réalisé a pour objectif précis de mettre en place une gestion optimale des ressources dans les différentes entités concernées, tout en maintenant des services de qualité à la population.

Il s'agit donc d'une étude et d'une analyse avec implication des agents : écoute et prise en compte de la vision et ressenti du terrain et des responsables. La volonté est de mettre en place une co-construction et de travailler avec un objectif et un esprit constructifs, pas un esprit de contrôle.

Concrètement, 3 objectifs : analyser la structure existante, analyser le fonctionnement des services et formuler des propositions d'améliorations et des recommandations.

L'audit mené a été réalisé sur base de 60 entretiens individuels et collectifs. 140 agents ont été rencontrés. Nous avons abouti à plus de 40 recommandations et à l'élaboration d'une structure cible que nous souhaitons atteindre dans les 5 ans.

Il s'agira d'identifier les actions prioritaires pour chaque année à venir, d'impliquer les agents communaux dans la réalisation de ces actions, de remplir les postes de la structure cible et d'organiser le travail en fonction. La majorité MR-PS prendra le temps de la réflexion nécessaire pour réaliser ces différentes tâches avec efficacité.

Les membres du conseil communal et du CPAS seront tenus informés de cette évolution après que le personnel qui a participé avec une motivation soulignée par Somers Conseil à cette opération, l'aura été en bonne et due forme, tout comme les syndicats.

Aucun licenciement pour raison économique n'aura lieu dans les différents services.

2. Construire une nouvelle maison communale

L'objectif est de regrouper les services, pour assurer le confort du personnel, dans un souci d'efficience.

V) Faire rayonner Neupré (Conférence des bourgmestres, LEM, GREOVA, tourisme, zone de police, coopération au développement)

Neupré dispose de multiples outils pour exister également à l'extérieur de ses frontières et y défendre ses intérêts.

1. Conférence des bourgmestres et Liège Europe Métropole

Neupré continuera à assurer une présence effective dans ces cercles qui constituent des réseaux utiles, qui permettent aux bourgmestres d'échanger leurs expériences, et qui proposent des subsides intéressants pour des projets de développement supracommunal dans le cadre d'une vue d'ensemble.

Cette dynamique au sein de la région liégeoise doit être entretenue. Les bourgmestres doivent en effet se tenir les coudes pour affronter les défis auxquels font face les communes.

Réflexions, expressions et actions communes sur des thématiques qui touchent nos entités locales constituent de vrais atouts à valoriser dans ce cadre.

2. Coopération internationale

En mai 2017, le Collège communal de Neupré a adopté les modalités du Programme de Coopération Internationale Communale 2017-2021 avec la Ville de Bohicon. Pour la majorité MR-PS, l'Afrique n'a pas besoin de charité mais d'un partenariat équilibré, d'égal à égal avec le Nord. L'accès inadéquat de la population à la citoyenneté et donc à la plupart des biens et services publics - notamment locaux - justifie l'investissement de la commune de Neupré.

Comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, la somme de petits et grands projets de coopération apporte sa part de solution à la problématique migratoire. Le choix du type de partenariat de coopération relève de la méthodologie et de la philosophie du PCIC : un financement par le Gouvernement fédéral belge, une aide & expertise de validation des projets par l'Union des Villes et Communes de Wallonie et une recherche, à moyen terme, d'autonomie du partenaire béninois à prendre en charge son propre développement. Ce partenariat de proximité - de commune à commune - repose sur une bonne gouvernance politique, une administration efficace et une participation des citoyens dans le processus décisionnel.

Pour la Ville de Bohicon, Neupré renforcera les compétences de l'Administration communale (mairie) dans la gestion foncière du territoire, dans l'amélioration du Service d'Etat civil, dans les conseils pour améliorer la mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes ainsi que dans la dynamisation de la gestion des ressources humaines. Sous réserve de leur implication sur les finances communales, la majorité MR-PS est ouverte à la réalisation de projets dérivés.

Ces projets devront produire des innovations positives sur le plan social, économique, pédagogique et écologique et ils devront directement bénéficier aux populations locales.

Pour réaliser ces projets, toutes les formes de collaboration seront étudiées, de la mise en réseau et du travail en synergie avec les Communes et Villes d'Amay et de Huy – participant également au PCIC – à la participation des citoyens de Neupré, en passant par l'intervention des opérateurs privés et publics belges. Dans le cadre des marges budgétaires possibles, nous participerons à l'appel à projet de Wallonie-Bruxelles International et de son programme de co-financement de projets de partenariat pour le développement, en respectant la logique de coopération avec la ville africaine.

La participation de la commune de Neupré à la coopération au développement avec une commune du Sud sera l'occasion de sensibiliser la population neupréenne, en particulier les jeunes, aux valeurs de solidarité, d'engagement citoyen, de diversité culturelle et de tolérance. Dans le cadre d'une gestion responsable et rigoureuse des finances publiques et dans l'optique de la poursuite du PCIC 2020-2026, l'impact budgétaire du projet de coopération internationale sera évalué en termes de mise à disposition du personnel communal.

3. Tourisme

En s'affiliant au Groupement Régional Economique des Vallées de l'Ourthe, de la Vesdre et de l'Amblève (GREOVA) et à sa Maison du Tourisme, Neupré valorise son environnement et son patrimoine matériel & immatériel, intègre ses richesses culturelles dans un réseau géographique vaste & ouvert et bénéficie des atouts touristiques des autres communes affiliées. La transcommunalité et la mise en réseau des données patrimoniales sont pertinentes pour gérer intelligemment et durablement un grand territoire au sein duquel notre Commune est intégrée. La majorité MR-PS confirme cette stratégie dont l'objectif est de consolider, via l'outil touristique, son tissu patrimonial, économique et socio-culturel.

La majorité s'inscrit dans les enjeux prioritaires définis dans les Schémas de Développement de l'Arrondissement et de la Province de Liège en s'inscrivant dans une démarche de promotion d'un tourisme de proximité axé sur la nature, le sport, la culture, l'événementiel et l'économie.

La valorisation des chemins de balades pédestres-cyclo-équestres et de randonnées est une priorité ; elle se fera par la poursuite et la valorisation du balisage des sentiers communaux et par la mise en conformité avec la législation.

La majorité MR-PS analysera l'offre d'hébergement touristique et sollicitera les Neupréens qui le souhaitent à participer à l'offre de gîtes ou de chambres d'hôtes. Des micro-fiches de promotion de sites touristiques seront réalisées et promotionnées via le réseau touristique du Greova.

La fréquentation touristique étant liée à l'événementiel, un événement touristique annuel, lié à l'identité de Neupré, sera proposé dans un cadre patrimonial majeur.

4. Patrimoine culturel

Il nous paraît important d'assurer la conservation, l'entretien et la restauration du patrimoine communal. Il faut rappeler que notre patrimoine, c'est notre histoire.

La majorité MR-PS souhaite continuer à jouer un rôle actif au sein du GREOVA afin de préserver les richesses culturelles, les lieux chargés d'histoire, le patrimoine de Neupré et le mettre en valeur (grâce notamment « aux Journées du Patrimoine »).

Nous désirons poursuivre le travail de collaboration qui a été entrepris en 2017 avec les différentes ASBL et les groupements associatifs qui ont pour mission de promouvoir les sites touristiques et patrimoniaux remarquables de Neupré et également d'y inclure nos jeunes pour les inciter à être acteurs au sein de leur commune.